

---

## **LES AMBASSADEURS (2015)**

---

### - **POURQUOI AU COLLEGE ?**

- Sensibiliser aux phénomènes de harcèlement
- Adopter les bonnes postures, développer un certain nombre de compétences (psychosociales) telles que veiller à la qualité des relations interpersonnelles, être responsable d'un groupe, prendre les initiatives de soutenir, aider, consoler les victimes, raisonner les auteurs de harcèlement

### - **QUELQUES CHIFFRES**

- 5.6% de collégiens se sentent harcelés
- 7% sont concernés par des agressions en ligne

- **QUE DIT LA LOI** : c'est un **DELIT** quelque soit le cadre dans lequel il s'exerce.

### - **POURQUOI AU LYCEE ?**

- Mobilisation globale nécessaire : être impliqué pour que la prévention soit efficace
- Résultats significatifs : ils forment leurs pairs et initient les actions de prévention
- Valoriser le rôle des élèves et leur donner des responsabilités au sein de l'établissement

### - **CONDITION DE REUSSITE DU DISPOSITIF**

- Les Ambassadeurs doivent être des **élèves volontaires** (pas uniquement des élus)
- Un adulte ressource

### - **LEUR ROLE**

- Mettre en place un projet de sensibilisation sur la problématique du harcèlement dans ou hors l'établissement
- Intervenir en tant qu'élèves ressources

### - **MISE EN PLACE**

- Avec accord du CE
- CAVL informé pour bénéficier d'une formation